



**DELIBERATION N° 23/157 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
CHÌ APPROVA U RIMPIAZZAMENTU DI PARECHJI MEMBRI DI U CUMITATU
DI VALUTAZIONE DI E PULITICHE PUBLICHE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**APPROUVANT LE REMPLACEMENT DE PLUSIEURS MEMBRES DU COMITÉ
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (CEPP)
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

SEANCE DU 1ER DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le premier décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 17 novembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à Mme Paula MOSCA
M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Véronique PIETRI
Mme Serena BATTESTINI à M. Paul-Félix BENEDETTI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Didier BICCHIERAY à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Ghjuvan'Santu LE MAO
Mme Vannina CHIARELLI-LUZI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Frédérique DENSARI
Mme Santa DUVAL à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Sandra MARCHETTI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Pierre GUIDONI à Mme Angèle CHIAPPINI
M. Xavier LACOMBE à Mme Christelle COMBETTE
M. Jean-Paul PANZANI à M. Jean-Jacques LUCCHINI

Mme Chantal PEDINIELLI à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Antoine POLI à M. Saveriu LUCIANI
M. Louis POZZO DI BORGO à M. Hervé VALDRIGHI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Joseph SAVELLI à M. Jean-Marc BORRI
M. François SORBA à M. Don Joseph LUCCIONI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Vanina LE BOMIN, Jean-Louis SEATELLI, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 20/036 AC du 14 février 2020 de l'Assemblée de Corse portant adoption de propositions relatives à la modernisation des pratiques institutionnelles de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 20/118 AC de l'Assemblée de Corse du 31 juillet 2020 portant modification de la délibération n° 16/040 AC de l'Assemblée de Corse du 25 février 2016 portant modification de la composition du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques,
- VU** la délibération n° 20/139 AC de l'Assemblée de Corse du 25 septembre 2020 portant désignation de dix citoyens pour participer au Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 20/168 AC de l'Assemblée de Corse du 6 novembre 2020 portant modification de la composition du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques,
- VU** la délibération n° 21/011 AC de l'Assemblée de Corse du 29 janvier 2021 prenant acte des modalités d'installation du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 21/027 AC de l'Assemblée de Corse du 26 février 2021 prenant acte de la désignation de représentants de l'Assemblée de Corse au Comité d'Évaluation des Politiques Publiques et à son Bureau,
- VU** la délibération n° 21/096 AC de l'Assemblée de Corse du 20 mai 2021 prenant acte du règlement intérieur du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/234 AC de l'Assemblée de Corse du 16 décembre 2021 approuvant la révision du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,

SUR rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (58) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE des remplacements suivants intervenus au sein du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques, au titre du Collège des membres permanents (représentants de la Collectivité de Corse) :

- **Mme Catherine ISTRIA** est remplacée par **M. Matthieu VALENTINI**, au titre de l'Inspection Générale de la Collectivité de Corse,
- **M. Jean-Thomas POLETTI** (Syndicat CFDT), est remplacé par **M. Louis DUCREUX**,
- **M. Jean-Luc MILLO** (syndicat CFE-SNT-CdC) est remplacé par **M. Jean-Baptiste SEIGNE**,
- **M. Pascal ZAGNOLI**, ancien Vice-président de l'Assemblea di a Ghjuventù, est remplacé par la Vice-présidente actuelle, **Mme Barbara PIANELLI-BALISONI**.

ARTICLE 2 :

PREND ACTE des remplacements suivants intervenus au sein du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques, au titre du Collège des citoyens :

- **M. Mickaël MIRMAN** et **Mme Jeanne LEBoulleux-LEONARDI**, démissionnaires, sont remplacés respectivement par **M. Kévin ROCHETTI** et **M. Jacques ARNOL-STEPHAN**.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 1er décembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', written in a cursive style.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

6 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DU 1ER DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RIMPIAZZAMENTU DI PARECHJI MEMBRI DI U
CUMITATU DI VALUTAZIONE DI E PULITICHE PUBLICHE
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

**REMPLACEMENT DE PLUSIEURS MEMBRES DU COMITÉ
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (CEPP) DE
L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Objet : Prise d'acte du remplacement de membres du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse

Notre Assemblée, par délibération n° 20/036 AC du 14 février 2020 portant adoption de propositions relatives à la modernisation des pratiques institutionnelles de l'Assemblée de Corse, a décidé de refonder le Comité d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) ; elle a défini en cohérence sa nouvelle structuration ; puis elle a pris acte de la composition nominative en résultant.

Depuis la prise des délibérations afférentes, plusieurs modifications sont intervenues à cadre constant, dont il est nécessaire de prendre acte :

• **Au titre du Collège des membres permanents :**

- **Mme Catherine ISTRIA**, Inspectrice générale des services appelée à des fonctions de DGA, a été remplacée par **M. Mathieu VALENTINI**, Inspecteur Général délégué de la Collectivité de Corse,
- **M. Jean-Thomas POLETTI** (Syndicat CFDT), a été remplacé à sa demande par **M. Louis DUCREUX**,
- **M. Jean-Luc MILLO** (syndicat CFE-SNT-CdC) a été remplacé à sa demande par son suppléant, **M. Jean-Baptiste SEIGNE**.

Par ailleurs, suite à la **démission du Vice-président de l'Assemblea di a Giuventù** au cours du 1^{er} trimestre 2023, **M. Pascal ZAGNOLI**, l'Assemblea di a Gjuventù a proposé en remplacement de ce dernier sa Vice-présidente **Mme Barbara PIANELLI-BALISONI**.

• **Au titre du Collège des citoyens :**

Il convient de remplacer deux citoyens démissionnaires (**M. Mickaël MIRMAN** et **Mme Jeanne LEBoulleux-LEONARDI**) en utilisant la liste complémentaire issue du tirage au sort.

Sur cette base, les suivants de liste sont :

- **M. Kévin ROCHETTI**,
- **M. Jacques ARNOL-STEPHAN**.

Il convient de prendre acte de leur intégration au collège des citoyens.

• **Au titre du Collège des associations d'environnement et culturelles :**

Trois associations intervenant dans le domaine de l'environnement ont déposé par écrit leurs démissions auprès de Mme la Présidente du Comité. Conformément à la structuration adoptée, leurs postes seront pourvus sur la base de la liste établie par la DREAL en la matière.

Je rappelle que ces **remplacements sont effectués afin de permettre au Comité de poursuivre son activité et notamment, d'engager une deuxième évaluation de politique publique.**

Je vous serai obligée de bien vouloir en délibérer,